



# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 AOUT 2023

Cette 71<sup>ème</sup> Assemblée Générale a débuté aux environs de 9H40 en présence d'une centaine de personnes.

Le Président Monsieur Daniel LA SALMONIE a présenté le rapport moral puis le rapport d'activité.

La Trésorière Madame Chantal MAULIN a présenté le rapport financier qui a été approuvé par les commissaires au compte.

Puis Monsieur Daniel LA SALMONIE a lu le compte rendu à l'Assemblée de notre entretien en Mairie du 12 Juillet 2023.

## Charte sur l'accessibilité aux PMR

- 1°) La promenade du front de mer a été sécurisée et un ragréage du sol a été réalisé.
- 2°) Un déracinement a été effectué sur la place Dufau rendant plus stable le sol.
- 3°) Une seule place de stationnement a été créée : Rue Vincent de Paul pour le commerce Le Crapaud qui fume. A la Pharmacie, la place de parking se trouve sur le domaine privé et existe depuis plusieurs années déjà.
- 4°) Les tapis, descentes des plages sont très souvent ensablées et le coût d'entretien est très élevé. Le tapis installé plage sud va être déplacé, voir décalé, car il amène les baigneurs sur une zone dangereuse, notamment vers une baie.

## Ralentisseur sur l'Avenue du Clair de Lune

L'Avenue du Clair de Lune dépend de la Communauté de Communes des Grands Lacs, une réunion avec la Mairie a été demandée pour une homogénéité avec les rues des Fougères, des Merles et des Chevrettes qui débouchent sur cette avenue. Effectivement la première possède un stop et les deux autres aucune signalisation, donc priorité à droite ce qui malheureusement n'est pas respectée.

## Charte architecturale notamment la construction des clôtures

Une surveillance accrue a débuté, des procès-verbaux ont été dressés pour le non-respect des règles de construction. Le Procureur de la République détient ces documents, nous sommes donc en attente du jugement.

## Dream Beach

Nous demandons au propriétaire de ce restaurant de plage situé au Vivier d'habiller ses containers, Madame le Maire nous rappelle qu'il est situé sur le domaine maritime et qu'il a déjà amélioré considérablement son établissement.

## Aménagement accès Plage

Monsieur PASCUTTO Philippe nous informe qu'un platelage va être construit de la rue Hemingway jusqu'au Vivier, permettant ainsi un cheminement vers la plage.

## Avenue du Pyla

Des travaux d'aménagement vont être entrepris courant septembre et octobre.

- La réfection du tapis avenue du Pyla section comprise entre le Crapaud qui fume et le rond-point de la Forestière se déroulera semaine 39, soit du 25 au 29 septembre 2023. Une déviation par secteur sera mise en place selon l'avancée des travaux. Cette déviation se fera en rues proches car la chaussée est étroite et ne permet pas les travaux et la circulation alternée.
- Le rond-point de Maguide situé à l'entrée de Biscarrosse-Plage / Le Pyla sera fermé la semaine 42 soit du 16 au 20 Octobre 2023. Des travaux de démolition du rond-point vont être réalisés, car la sous-couche possède de l'amiante. Nous attendons une confirmation de l'Unité Technique Départementale de Mont-de-Marsan, ainsi que l'accord du concessionnaire des travaux et la ville de la Teste de Buch pour la fermeture de la RD 83. La circulation sera déviée plusieurs jours par Biscarrosse-Ville. Ce rond-point a été construit il y a 30 ans.

## Impôts locaux pour les résidences secondaires

Une réflexion est en cours mais ne sera pas appliquée en 2023. Une décision doit être prise en 2024.

## Marché de la Plage

Le marché de la plage sera fermé le jeudi durant la saison, suite à une demande des commerçants de la plage. La législation qui gère les marchands ambulants impose aux collectivités 20% de marchands de vêtements, d'accessoires etc...

### Stand d'une organisation syndicale

Le stand de la CFDT qui s'est installé sur l'esplanade de la plage a été sollicité par l'association NOMAD (maison des saisonniers). Il était là pour informer les saisonniers sur leurs droits.

### Taille des haies longeant les pistes cyclables

La Mairie adresse un courrier aux propriétaires leur demandant de tailler les haies qui débordent sur le domaine public. Sans réponse après deux courriers, les services municipaux réalisent les travaux aux frais des propriétaires.

### Prévention des moustiques tigres

Aucun traitement n'est prévu en 2023 .

### Rue de la Garole

L'aménagement végétal prévu en 2021 a été reporté ultérieurement. Les travaux sont programmés en même temps que le Boulevard d'Arcachon.

### Travaux au Lac

Une demande de boîte postale a été sollicitée par les résidents du Bosquet. Madame le Maire a demandé à Chantal Maulin d'adresser un courrier au bureau de poste de Biscarrosse ainsi qu'à la Mairie.

Le carrefour près du camping Bimbo accidentogène va faire l'objet d'une demande auprès du Conseil Départemental responsable de cette voie, ainsi que la Communauté de Communes des Grands Lacs.

### **A 10H30 ARRIVEE DE MADAME LE MAIRE HELENE LARREZET**

Le débat a débuté par des nuisances sonores subies par les riverains de la rue du Soleil signalées par Monsieur Lemonnier. Il nous informe que des courriers ont été adressés à la propriétaire et au loueur par la Mairie. A ce jour il semblerait que cela se soit calmé, mais il craint une reprise fin août / septembre. A suivre

Les riverains du VTF se plaignent du bruit émanant du village de vacances. Madame le Maire envisage d'adresser un courrier au Directeur.

Messieurs LEPORT et DUBROCA ont interpellé Madame Le Maire au sujet d'un permis de construire qui a été déposé courant Juin 2023 pour la construction d'un immeuble R + 2 + combles Avenue de l'Aviation, jouxtant leur propriété. Cette construction aurait une vue plongeante sur leur propriété. Nous suivrons ce projet et attendons les plans officiels de cet immeuble.

Un propriétaire d'une maison sise rue des Genêts souhaiterait restaurer sa maison datant de 1935 et demande à Madame Le Maire s'il existe des subventions de la Mairie pour rénover ce patrimoine. Madame Le Maire l'a informé que des subventions existaient et qu'un plan d'aménagement serait lancé à la rentrée.

Toutefois la Municipalité a répertorié entre Biscarrosse-Ville et Biscarrosse-Plage environ 200 maisons anciennes qui pourraient prétendre à d'éventuelles subventions, affaire à suivre

.....

Il a rappelé la nécessité de mettre la rue des Genêts en sens unique, demande formulée par les riverains depuis plusieurs années.

#### DEMANDE FORMULEE PAR DIFFERENTS ADHERENTS :

Avenue du Pyla, les riverains demandent des ralentisseurs ou des chicanes pour réduire la vitesse des automobilistes. Nous remettrons cette question à l'ordre du jour ultérieurement, après la réalisation des travaux de voirie qui doivent avoir lieu courant septembre/octobre.

La construction d'une piste cyclable a été demandée entre la rue des Verdiers et l'Hôtel La Forestière. Toutes les pistes cyclables sont régies par la Communauté de Communes des Grands Lacs, à suivre.

Il y aurait un manque de signalisation sur la piste cyclable longeant l'avenue Gabriel d'Annunzio.

Il est prévu la suppression de la dune verte dans les années à venir, car une forte érosion se fait au pied de la dune. Elle deviendra une dune sauvage comme celle située au sud.

Une information a été donnée concernant l'installation des restaurants, en haut de dune, qui sont en conventions jusqu'en 2025 ? Le Dream-Beach est du domaine maritime.

Boulevard des Sables, il est prévu la suppression des parkings longeant le boulevard dans les années à venir. Ce projet interviendra quand il y aura des parkings gratuits construits aux entrées de Biscarrosse-Plage.

Plusieurs personnes sont intervenues au sujet des vignettes distribuées aux propriétaires pour l'accessibilité gratuite des parkings du Vivier et Lac Nord. Ils n'ont pu obtenir le sésame, nous nous proposons donc de voir avec la Mairie début 2024 pour connaître les critères exactes d'attribution et particulièrement pour les personnes en difficulté (sans véhicule personnel).

Les deux bornes électriques installées sur la Place Dufau sont très souvent hors service. Madame le Maire nous informe que le SYDEC est informé et doit y remédier.

Un trophée a été remis à l'Association HDO par Madame le Maire et Monsieur Daniel LA SALMONIE accompagné d'un chèque. Les représentantes présentes nous ont expliqué le travail réalisé par leur association.

A 12 H 00 Monsieur Daniel LA SALMONIE a levé la séance et a convié les adhérents à partager le pot de l'amitié.

-----

Compte rendu rédigé le 11 Août 2023 par Marie-José PERLETTI et relu par Monsieur Daniel La SALMONIE et Madame Chantal MAULIN.